



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade  
200, rue Principale  
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec)  
G0X 2J0  
Tél. : 418 325-2841  
Télec. : 418 325-3070  
Courriel : municipalite@sainteannedelaperade.net

20 août 2014

## Soirée musicale au parc du Pont



Vendredi 22 août, 20 h 30

### CINDY BÉDARD

Dotée d'un charisme unique, d'une voix qui lui est propre et d'une touche d'humour, cette artiste offre un spectacle nuancé avec des créations country-folks qui font tant frémir que danser.



Avec des mélodies rappelant les «runs de truck» avec son père, la simplicité des ballades en forêt et la sensibilité de la vie, cette artiste appelle à l'authenticité et saura vous livrer avec intensité et émotions ses propres compositions. Sa guitare et son harmonica portent ses textes profonds et sensibles, de la musique country à l'état pur.

**Animation clownsque  
pour les enfants dès 20h00**

Kiosque de vente de liqueur, jus, café, croustilles et autres disponible sur place au profit de la Coopérative Jeunesse de Services Les Ouvrières

### Apportez votre chaise

En cas de pluie, le spectacle aura lieu au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe (100, rue de la Fabrique).

Randonnée à vélo  
**DES 2 RIVIÈRES**



La randonnée à vélo qui devait se dérouler ce samedi 23 août est annulée.

## HOCKEY SÉNIOR

ENCAN ANIMÉ PAR  
LES ENCANS BRETON  
À 16H00

TIRE DE VIEUX TRACTEURS  
DE 13H00 À 16H00



## SUPER ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE AU PROFIT DU HOCKEY SENIOR

**SAMEDI 30 AOÛT 2014**

**SOUS LE CHAPITEAU SOIRÉE DANSANTE**

**ARÉNA DE STE-ANNE**

➤ **ENTRÉE : \$ 10**

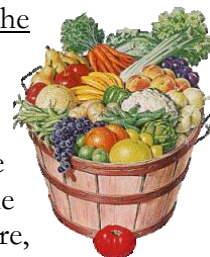
➤ **Pour informations :**

➤ **Guy Brouillette : 418-325-2446  
418-325-3182**

**AVEC MARIO PAQUET**

## COLLECTE DE LÉGUMES DU JARDIN

La célébration dominicale du dimanche 31 août prochain, à 11 h se déroulera dans le parc du pont, suivie d'un pique-nique. Vous pourrez apporter vos surplus de légumes du jardin et cette collecte sera remise au Centre de bénévolat pour le comptoir alimentaire, qui vient en aide aux gens défavorisés.



## RECHERCHÉ CANDIDAT(E) POUR DEVENIR SAUVETEUR

La municipalité est à la recherche d'une personne intéressée à suivre sa formation pour devenir sauveteur à la piscine pendant l'été. On recherche quelqu'un qui désire s'engager sérieusement dans le processus. La municipalité prendra entente avec le candidat concernant les frais attachés à la formation et remboursera ceux-ci.

### La personne devra respecter les exigences suivantes :

- Être âgée d'au moins 16 ans en date du 20 juin 2015;
- Être disponible pour travailler à la piscine municipale au minimum deux étés consécutifs;
- Détenir toutes les certifications manquantes à sa formation en date du 20 juin 2015.



Candidat(e) intéressé(e), donnez votre nom au bureau municipal au 418 325-2841.



L'équipe du Centre d'action bénévole des Riverains est de retour de vacances et prête à débiter l'année du bon pied!

Nous avons besoin de nouveaux bénévoles, particulièrement pour la popote, le service d'accompagnement transport et Lire et faire lire. Tous ces services demande une implication selon vos disponibilités, donc rien de contraignant pour vous! Chez nous, pas d'obligations de temps, nous vous prenons quand vous pouvez, tout simplement!

Une occasion à ne pas manquer de passer le temps, de mettre à profit vos compétences, d'apprendre de nouvelles choses et de rencontrer des gens dans une ambiance amicale et de plaisir! Prenez votre santé mentale et physique en main et venez constater les bienfaits du bénévolat!

Pour infos: 418 325-3100 ou  
100 rue de la Fabrique Ste-Anne-de-la-Pérade



### La rentrée scolaire sécuritaire, une responsabilité partagée



La rentrée scolaire s'amorcera bientôt, partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent le respect des limites de vitesse aux abords des zones scolaires et des arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- Les jeunes enfants sont de nature imprévisible et ils peuvent surgir à tout moment sur la chaussée;
- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Pour votre information :

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais!

La sécurité de VOS et de NOS enfants nous tiennent à cœur...

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

<http://www.ateq.qc.ca>  
<http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php>